

Truies en groupe : Une transition réussie chez Ferme Ghislain et Alain Santerre

Les truies de Ghislain Santerre ont quitté leurs cages de gestation pour circuler maintenant librement dans des parcs. Si l'éleveur aujourd'hui est heureux d'avoir foncé dans le projet de modernisation de ses bâtiments pour se conformer au bien-être animal, il avoue que sans l'appui du Plan de soutien aux investissements en agriculture, il ne s'y serait probablement pas aventuré. Témoignage d'un naisseur-finiisseur qui a réussi la transition vers des truies en groupe.

À 39 ans, Ghislain Santerre est l'unique propriétaire d'une porcherie à Saint-Ignace-de-Stanbridge en plus d'être père de trois enfants : Jeanne, 14 ans, Victor, 10 ans, et Blanche, 4 ans, issus de son union avec Christine Robert, qui travaille comme ergothérapeute.

Fort d'un diplôme de l'Institut technologique agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, terminé en 1999, où il avait acquis des compétences en productions laitière et porcine, Ghislain Santerre s'est lancé en affaires dans la production porcine en achetant à parts égales avec son père, Alain, une ferme de 300 truies naisseur-finiisseur en 2005. « Il s'agissait d'une ferme laitière et porcine qui comptait d'autres actionnaires et de qui nous avons racheté les parts », a précisé M. Santerre. Entre sa sortie de l'école jusqu'à ce qu'il devienne propriétaire, l'éleveur travaillait sur cette ferme.

En 2010, il se laissait tenter par la production du Porc Coop. « Comme j'étais déjà assigné à un abattoir d'Olymel, je me suis dit pourquoi pas aller chercher une valeur ajoutée par cette entente pour produire ce type de porc », fait valoir l'éleveur qui venait d'avoir à peine 30 ans.



Ghislain Santerre est devenu l'unique propriétaire de sa ferme en 2005.

En 2013, il devenait l'unique propriétaire en acquérant toutes les parts de l'entreprise. « Mon père est demeuré comme employé à plein temps », indique Ghislain Santerre.

Transition vers les truies en groupe

Avec l'arrivée des nouvelles normes en bien-être animal, Ghislain Santerre, comme bien des éleveurs, a été confronté à certains choix afin de déci-

der s'il allait se lancer dans la rénovation de ses bâtiments ou dans la construction d'un nouveau pour y loger ses truies en groupe. Avant d'amorcer sa réflexion, il avoue s'être interrogé sur la réelle cause de la nouvelle loi en matière de bien-être animal. « Mon premier réflexe a été de me demander si les truies, habituées à une protection par leur cage, allaient être réellement mieux en groupe, en compétitivité avec d'autres truies. J'avais l'impression que nous allions effectuer un retour dans le temps par cette pratique », avoue candidement l'éleveur.

Une fois ce sentiment d'inquiétude ou d'appréhension passé, et surtout devant une réglementation qui ne laisse guère le choix, Ghislain Santerre a soupesé ses options, incluant celle de se consacrer uniquement à l'engraissement. « Je me suis dit que je pourrais acheter mes porcelets et les engraisser, mais avant d'en arriver à ce scénario, j'ai revu les budgets de l'entreprise et analysé mes forces et mes faiblesses », mentionne l'éleveur.

Avec l'aide de son conseiller, Réjean Leblanc, agroéconomiste spécialisé en analyse financière et du coût de production, il en est venu à la conclusion



Vue d'un parc avec les stations d'alimentation à raison de 4 par parcs de 60 truies.

qu'il irait de l'avant avec un projet de réaménagement de ses bâtiments. « D'abord, je n'étais pas chaud à l'idée de devoir acheter mes porcelets. Le prix me revenait plus cher. Je préférais conserver l'avantage de rester naisseur et de garder aussi la possibilité d'en faire engraisser par d'autres éleveurs. Actuellement, je vends mes surplus à un autre producteur. De plus, compte tenu, après analyse, que j'avais suffisamment d'espace pour réaménager mes bâtiments existants, sans devoir reconstruire à neuf, je me suis dit que nous pourrions aller de l'avant si j'obtenais une aide en soumettant un projet dans le cadre du plan de soutien aux investissements en plus de l'incitatif de la Coop fédérée qui était prête à consentir 30 \$ par truie sur 10 ans à ses membres. Cela représentait, pour moi, près de 9 000 \$ par an. C'est beaucoup », a-t-il fait valoir.

Enfin, le déclic, pour mettre de l'avant son projet, a eu lieu lors d'une discussion avec un vétérinaire en qui il a énor-

mément confiance. « Il m'a convaincu de garder mes truies. Il se demandait pourquoi je m'en départirais, alors que je suis productif avec près de 29 porcelets par truies productives annuellement. Je fais aussi partie du groupe des 10 % supérieurs en termes de résultats techniques en maternité. Mon nombre de KPPI (kilos de porc payés indexés) par truie en inventaire est bon avec 2 700 kg », indique l'éleveur.

C'est alors qu'il a entrepris, au printemps, les démarches pour la réalisation de ses plans, puis préparé et déposé son projet avec l'aide de son conseiller, Réjean Leblanc, notamment. Après avoir rempli toutes les modalités et attendu les délais - qu'il a trouvés longs - il a finalement obtenu l'aval du MAPAQ qui lui a autorisé une subvention de 100 000 \$ sur les 300 000 \$ du projet. La Financière agricole, après avoir reçu la confirmation du MAPAQ, lui a octroyé un prêt de 200 000 \$. « En gros, pour l'aménagement de la gestation, j'enlevais des cages de gestation

pour n'en conserver que 145, puis je consacrais le reste de l'espace à trois parcs pouvant accueillir 60 truies. En fait, les travaux ont été prévus en fonction d'allouer tout près de 21 pieds carrés par truie, incluant l'espace des DAC autobloquants pour l'alimentation », explique Ghislain Santerre (voir la liste des travaux p.25).

Selon le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, il est recommandé d'allouer un espace prévu entre 18 et 24 pieds carrés.

Nouvelles pratiques d'élevage

L'éleveur a réalisé ses travaux en même temps qu'il poursuivait sa conduite en bandes aux quatre semaines. « J'ai dû cependant réduire mon renouvellement de cochettes. Cela m'a créé un léger creux que je suis en train de récupérer », témoigne-t-il.

Il regroupe ses truies de la façon suivante : trois bandes en parc, une bande en mise bas et une autre pour le bloc des saillies. Comme système d'alimentation, il a opté pour le système de DAC autobloquant. La truie doit rentrer dans la cage où elle y demeure seule pendant qu'elle se nourrit, avant de ressortir par où elle est rentrée. Grâce à une puce électronique sur les oreilles, le système l'identifie et lui donne la ration prévue. « Je voulais un système simple avec peu d'entretien, compatible avec le système d'alimentation que j'utilise actuellement en maternité. Comme ce système vient avec 4 cages par parc de 60 truies, je me suis dit que si une cage fait défaut, il m'en reste trois autres sans que j'aie à nourrir les porcs manuellement », explique l'éleveur.

Ce système a aussi l'avantage de pouvoir lire deux puces électroniques contrairement à une puce pour d'autres systèmes. « Si la truie perd son unique puce, le système d'alimentation va aviser l'éleveur qu'elle n'est pas venue manger. Il faudra alors la retracer parmi les autres. Avec deux puces, si l'animal en perd une, le système continue de fonctionner, mais il nous avisera. Cela



Vue panoramique de parcs et de cages de gestation.

nous évite de devoir la chercher. On gagne ainsi beaucoup de temps, tout en s'assurant que les truies reçoivent leur ration », fait valoir M. Santerre.

L'éleveur fonctionne avec neuf programmes alimentaires qu'il applique selon l'âge et l'état de chair de l'animal. « Le système nous permet de peser chaque fois la ration. On peut ainsi calibrer les portions en fonction des moulées et s'assurer de donner le même poids d'aliments à chaque ration pour la même truie. » Détenant une moulangerie, il achète ses grains et ses ingrédients pour fabriquer ces aliments à la ferme.

Au chapitre de l'alimentation en eau, il a choisi des sucres au mur avec un angle de 60 degrés. « C'est ce qui est le mieux à mon avis jusqu'ici en attendant le système adéquat. J'ai essayé un système avec des cuves basculantes avec flotte, mais je trouvais qu'il y avait trop de perte d'eau. Je n'aimais pas non plus les bols près du sol, car je craignais que les truies se blessent aux pattes quand elles se bousculent », dit Ghislain Santerre.

Acclimater les truies

Le principal défi de régie, avec les truies en groupe, c'est de leur montrer où se nourrir. « Il faut d'abord marcher

régulièrement dans les parcs pour que les truies s'acclimentent à nous. Puis, pour celles qui n'ont pas trouvé le chemin vers le système d'alimentation, il faut les faire lever et leur montrer. Je dépose un peu de moulée par terre près du système. Parfois, j'en cache dans mes poches pour que la truie me suive. Il faut être patient », témoigne l'éleveur.

Au moment de commencer l'entraînement, lors de la formation des groupes, l'objectif, dans les 48 premières heures, est que les trois quarts des truies se soient alimentées par elles-mêmes. « Habituellement, dans les 24 premières heures, la moitié a trouvé le chemin. »

Pour acclimater les truies, Ghislain Santerre indique qu'il faut marcher tranquillement pour ne pas les brusquer et pour ne pas qu'elles se blessent en précipitant leur mouvement. « Les truies nous apprivoisent rapidement. Elles aiment se faire flatter le museau. Elles aiment autant ça qu'un chien », témoigne-t-il.

S'il appréhendait que les vieilles truies soient réfractaires au changement, il a été agréablement surpris de voir qu'elles se sont habituées rapidement à la libre circulation et à l'alimentation automatisée.

Les premières heures d'intégration des truies en groupe sont toutefois agitées. « Il y a des truies qui l'apprennent à la dure. On assiste parfois à de violentes batailles. Il arrive que ça brasse durant les quatre premières heures. Une fois qu'elles ont déjà cohabité, les truies toutefois rentrent vite dans les rangs lors de leur deuxième séjour en parc », mentionne l'éleveur.

Maux de pattes

Depuis la transition complète, réalisée en août, Ghislain Santerre a remarqué davantage de problèmes de boiterie et de maux de pattes. « Question de réaliser les travaux à coûts réduits, j'ai conservé les mêmes planchers et les mêmes lattes. À certains endroits, j'ai dû remplir de béton les trous des anciennes auges, de sorte que le plancher n'est pas toujours égal. J'ai encore quelques ajustements à faire à ce chapitre. Je passe régulièrement ma gratte dans les passages pour éviter qu'ils soient trop glissants. Je vais aussi faire des essais en mettant peut-être un ingrédient asséchant ou peut-être même de la paille », raconte l'éleveur pour tenter de remédier à la situation.

Il a dû aussi réformer des truies plus hâtivement. « Les truies, par exemple, qui avaient un problème de posture ou une faiblesse aux pattes pouvaient s'en



Ghislain Santerre regroupe ses truies de la façon suivante : trois bandes en parc, deux en mise bas et une autre dans le bloc des saillies.

sortir dans les cages, mais en circulation libre, ça devient périlleux pour elles », donne-t-il en exemple.

Bref, s'il n'avait pu compter sur un appui à l'investissement, pas sûr qu'il aurait fait la transition. Toutefois, aujourd'hui, il est tout de même à l'aise avec sa décision d'avoir réaménagé ses bâtiments. « Les années sont difficiles à prévoir. Elles ne nous permettent pas de dire avec certitude que nous sommes prêts à investir. Il est extrêmement difficile de trouver la capacité de tout refaire à neuf », témoigne Ghislain Santerre.

Performances similaires

Du reste, six mois après avoir réalisé la transition, il a retrouvé sensiblement les mêmes performances d'élevage qu'il avait lorsque ses truies étaient en cage. Avec des moyennes par truie de 14,4 nés totaux par portée et de 13,4 nés vivants, et un taux de mise bas se situant entre de 86 et 88 %, il vise les 30 porcelets par truies par année. Il produit actuellement environ 9 000 porcelets sevrés par an. Il vend en surplus

2 200 porcelets à un autre producteur qui est en tout plein tout vide. « Je vais toutefois avoir un meilleur portrait de la situation quand j'aurai complété une année, soit à la fin de l'été », précise Ghislain Santerre.

Gestion des lisiers

Ghislain Santerre possède aussi 105 hectares, dont 55 en culture qui sont loués à un autre producteur. Dans le contrat de location, il a été convenu que le locataire accepterait le lisier de la ferme de M. Santerre. « Tout mes lisiers y sont valorisés. Nous nous séparons en deux la facture reliée au pompage et à l'épandage. »

Autres enjeux

Il n'y a toutefois pas que la productivité, à titre d'enjeu, pour qu'un éleveur à son compte tire son épingle du jeu. « Au-delà des gains en efficacité, il faut continuer d'essayer d'obtenir les meilleurs coûts pour nos intrants. Il faut bien connaître son coût de production, gérer le risque, non seulement avec l'ASRA, mais aussi en sécurisant ses

marges par des contrats sur les marchés à terme en utilisant par exemple le Service de gestion du risque du marché des Éleveurs. Comme éleveur à ton compte, bien sûr, tu vises toujours à améliorer ta productivité, mais comme tu ne peux jamais être certain du prix du porc, et de la liquidité que tu dégageras, il faut pouvoir compter sur des programmes et des outils pour sécuriser tes revenus afin de vivre de ta passion et surtout de donner le goût à la relève », lance Ghislain Santerre.

Rester informé

Un éleveur doit aussi être informé. « Après mon cours à l'ITA, j'ai pris d'autres cours, notamment en auto-gestion du risque pour l'utilisation des marchés à terme. Il faut sans cesse poursuivre notre formation. La production porcine change trop vite pour s'asseoir sur ses lauriers. Faire des essais, et constater les résultats pour suivre l'évolution de la production, c'est ce que j'aime. C'est ça le défi! », a conclu Ghislain Santerre. ■



DESCRIPTION SOMMAIRE DE FERME GHISLAIN ET ALAIN SANTERRE

- Ferme de 350 truies en inventaire, dont 310 truies productives.
- 1 200 places en pouponnière.
- 2 800 places en engraissement.
- 105 hectares, dont 55 en culture loués à un autre producteur.
- Moulange pour fabrication des aliments à la ferme.
- Site 1 : 310 truies, 627 porcs et 300 porcelets.
- Site 2 : 1 775 porcs et 900 porcelets.



LISTE DES TRAVAUX DE MODERNISATION

Cochetterie

- Casser le ciment et mettre des lattes sur toute la surface.
- Installer un système de gratte.
- Installer des parcs d'entraînement pour les cochettes.
- Installer une section de cages pour la saillie et les tests de gestation des cochettes.
- Installer un soigneur à pastille.
- Installer le système d'alimentation et d'eau.
- Fermer les derrières de lattes.
- Installer les parcs et les stations d'alimentation.
- Installer un soigneur à pastille.
- Installer les bols à eau et réarranger le système d'abreuvement.

Gestation

- Casser les auges inutiles et remplir de ciment.
- Enlever les cages pour la mise en place des parcs.
- Remplacement des cages 5' X 7' par des cages 6' X 8'.
- Repositionnement des cages.
- Repositionner le soigneur à pastille.
- Remettre le plancher au niveau par l'ajout de ciment après le changement des cages.
- Installer des niches à porcelets.
- Installer la ligne à eau.

Mise bas

PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE PORCS

La génétique G9 vous offre de la semence terminale pour votre entreprise **porcine** au prix de seulement **6,90 \$ par dose livrée.**

La génétique est évaluée dans le cadre du programme canadien d'évaluation génétique et est sélectionnée pour vous **offrir le meilleur potentiel génétique pour votre rentabilité** tel que les critères du gain, de la conversion alimentaire, du gras dorsal et le rendement maigre.

Vous n'avez qu'à commander les doses **G9** au **CIPQ** et elles seront livrées par le CIPQ et facturées par l'organisme G9.

Cette offre est **simple, efficace** et **rentable.**

Vous devez vous inscrire avant tout à notre gestionnaire

Madame Diane Lamontagne
418 895-0377
dynl@videotron.ca

Monsieur Denis Labonté
Responsable de la sélection génétique
418 888-5003
d.labonte100@videotron.ca

201798